BFM - Economie - Economie et Social

68 ans dès 2030 et jusqu'à 72 ans à terme: la Grèce se prépare à un nouveau recul spectaculaire (et automatique) de l'âge de départ à la retraite

Publié hier à 10h18

Lire dans l'app

BFM Business >
Frédéric Bianchi

Partager



Ajouter BFM à vos sources préférées sur Google

Après avoir relevé l'âge légal de départ à la retraite à 67 ans pendant la crise de la dette, la Grèce pourrait franchir un nouveau cap dès 2030. Le vieillissement accéléré de sa population menace l'équilibre de son système de pensions, alors que le pays devrait perdre près de trois millions d'habitants d'ici à 2080.

Publicité

L'image de ce retraité grec avait fait le tour du monde. En pleine crise de la dette, Giorgos Chatzifotiadis s'était effondré en larmes devant une banque qui lui avait refusé la pension de son épouse. Dans un pays exsangue, avec des banques à court de liquidité, les retraités se voyaient refuser le retrait de leurs économies. Depuis, le pays a réformé son système de retraite pour tenir compte de l'évolution démographique. L'âge légal de départ est ainsi régulièrement revu à la hausse. Mais les Grecs vont-ils bientôt devoir travailler jusqu'à 70 ans, voire davantage, avant de pouvoir prendre leur retraite ? Le scénario n'a maintenant plus rien de théorique.

Publicité

Selon les projections du prochain rapport de la Commission européenne sur le vieillissement démographique, l'âge légal de départ à la retraite pourrait passer de 67 à 68 ans dès 2030, avant de continuer à augmenter au cours des décennies suivantes. À l'horizon 2080, il pourrait même atteindre 72 ans. Une perspective qui placerait la Grèce parmi les pays européens où l'on part le plus tard à la retraite, aux côtés du Danemark. Et qui rappelle que le pays n'en a pas terminé avec les réformes douloureuses de son système de pensions, plus de 15 ans après le début de la crise de la dette souveraine.

Publicité

Un âge de départ automatiquement lié à l'espérance de vie

Car contrairement à la France, où chaque relèvement de l'âge de départ nécessite une réforme politique, la Grèce dispose déjà d'un mécanisme permettant de repousser automatiquement l'âge de la retraite en fonction de l'évolution de l'espérance de vie. Ce dispositif n'a pourtant pas encore entraîné de nouveau recul de l'âge légal. Lors du dernier examen, en 2024, les autorités grecques avaient décidé de le maintenir à 67 ans. En cause notamment, les conséquences de la pandémie de Covid-19, qui avait freiné les gains d'espérance de vie.

Mais la prochaine révision, prévue en 2027, pourrait changer la donne. Si les projections démographiques se confirment, les Grecs pourraient devoir attendre 68 ans pour bénéficier d'une retraite à taux plein à partir de 2030. L'âge de départ anticipé, actuellement fixé à 62 ans dans le régime général sous certaines conditions, pourrait lui aussi progressivement augmenter. Une exception resterait prévue pour les personnes justifiant de 40 années de cotisation, qui pourraient continuer à partir à 62 ans.

Près de trois millions d'habitants en moins d'ici 2080

La Grèce est l'un des pays européens où la natalité est la plus faible. Avec environ 1,2 enfant par femme, l'indice de fécondité se situe très loin du seuil de renouvellement des générations, estimé à 2,1 enfants. Et en dessous de celui de la France, mesuré à 1,56 pour 2025 par l'Insee. Et le pays subit encore les conséquences de la crise économique des années 2010, qui a poussé de nombreux jeunes Grecs, souvent diplômés, à chercher du travail à l'étranger. Cette émigration a privé le pays d'une partie de sa population active, mais aussi de futurs parents.

Résultat, selon les projections européennes, la population grecque pourrait passer de 10,4 millions d'habitants en 2025 à seulement 7,6 millions en 2080. Une chute de près de 27% en un peu plus d'un demi-siècle. Dans le même temps, la proportion des plus de 65 ans passerait de 23,9% à 34,6% de la population. Autrement dit, plus d'un Grec sur trois aurait dépassé 65 ans à la fin du siècle. Aujourd'hui, la Grèce compte environ 41 personnes âgées de plus de 65 ans pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans. En 2080, ce ratio pourrait atteindre près de 70 pour 100. Dans le même temps, le nombre de personnes en âge de travailler passerait de 4,65 millions à 3,07 millions. Le système devra donc financer les pensions d'une population vieillissante avec une base de cotisants considérablement réduite.

Ils partent à près de 65 ans

La Commission européenne anticipe ainsi un allongement progressif de la vie professionnelle. L'âge moyen effectif de départ à la retraite (le véritable âge auquel partent les Grecs) pourrait passer de 64,9 ans en 2025 à 68,6 ans en 2080. Le taux d'emploi des 65-69 ans, aujourd'hui inférieur à 20%, pourrait dépasser 50% à cette échéance. Pour les Grecs, la perspective d'un nouveau recul de l'âge de départ ravive nécessairement le souvenir des années d'austérité. À partir de 2010, sous la pression de ses créanciers internationaux, la Grèce avait engagé une restructuration radicale de son système de retraite. Les pensions avaient subi plusieurs vagues de réductions, les conditions de départ anticipé avaient été durcies et l'âge légal avait été relevé.

Selon les dernières données comparables d'Eurostat, les dépenses de pension de vieillesse représentaient en 2023 environ 1.067 euros par mois et par bénéficiaire en Grèce, contre 1.475 euros en Allemagne et 1.642 euros en France. Ces montants, calculés à partir des dépenses annuelles de retraite rapportées au nombre de bénéficiaires, ne correspondent toutefois pas à des pensions nettes après prélèvements.

Newsletter BFM Business Eco

Vous avez aimé cet article ? Vous souhaitez recevoir l'essentiel de l'actualité économique ?

Saisissez votre email ici

Je valide

Vos données personnelles sont traitées par RMC BFM pour vous envoyer les newsletters auxquelles vous vous inscrivez. Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment et exercer vos droits. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles, Consultez la politique de confidentialité.

Malgré ces pensions relativement modestes, le système grec affiche un taux de remplacement (le ratio entre la pension et les derniers salaires) particulièrement élevé. Selon le rapport Panorama des pensions 2025 de l'OCDE, un salarié ayant effectué une carrière complète au salaire moyen peut théoriquement conserver 88,5% de son ancien salaire net à la retraite, contre 70% en France et 53,3% en Allemagne. Autrement dit, les pensions grecques sont plus faibles en euros, mais représentent une proportion nettement supérieure des revenus d'activité.

Sujets liés : Economie et Social | Union européenne

Évènements
Newsletters BFM Business
Archives

Partenaires
Applications mobiles
Plan du site

Nos services

Cours CAC 40
Comparateur
Immobilier neuf
Jeux-concours
Annonces légales

Code promo
Shopping
Portage salarial
Règlements jeux-concours

En savoir plus

Nous contacter
Recrutement
Données personnelles
Paramétrage des cookies
J'exerce mes droits
Charte de déontologie

Devenir annonceur
Mentions légales
Politique cookie
Gérer Utiq
CGU
Accessibilité : non-conforme

Les sites du groupe

BFM
BFM Business
BFM Tech
BFM Bourse
BFM Locales
BFM Alsace
BFM Côte d'Azur
BFM Dici
BFM Grand Lille
BFM Grand Littoral
BFM Lyon
BFM Marseille
BFM Normandie
BFM Toulon Var

RMC
RMC Sport
RMC+
RMC Life
RMC Découverte
RMC Conso
RMC Story
Zone Turf
RMC BFM Drive

© Copyright 2006-2026 BFMTV.com. Tous droits réservés. Site édité par NextInteractive